## FICHE PRATIQUE: bien comprendre le « vœu large »

Attention, ne confondez pas vœu **large** et vœu **géographique**. Le vœu large est un vœu obligatoire à émettre sur l'écran qui s'ouvrira en premier pour les « sans postes définitif».

Le vœu géographique peut se mettre dans la liste des 30 vœux de l'écran dédié aux 30 vœux.

## Qui est concerné par ce vœu large?

Si vous êtes actuellement nommé à titre provisoire, si vous êtes stagiaire, si vous êtes victime d'une mesure de carte scolaire, si vous aviez perdu votre poste, ou si vous entrez dans le département, vous devrez obligatoirement formuler au moins un vœu large sur l'écran n°1.

## Comment cela se passe-t-il concrètement?

Vos 30 vœux (ou moins) seront étudiés en premier. Si vous n'obtenez rien, alors le logiciel passera à l'examen de l'écran concernant le vœu large.

La mécanique du vœu large est l'interaction entre deux notions : la notion de <u>zone infra départementale</u> et celle de <u>MUG</u> (Module d'Unité de Gestion = Type de poste).

<u>Dans le MUG Enseignant</u> (le seul disponible dans notre département) on trouve 4 natures de postes dans l'ordre précis et obligatoire suivant. On ne peut donc pas agir dessus.

- 1. Enseignant en classe élémentaire sans spécialité
- 2. Enseignant en classe maternelle sans spécialité
- 3. Décharge totale de direction d'école
- 4.TRS

<u>Les zones infra départementales</u>: A vous de voir s'il vous paraît judicieux d'en faire plusieurs... Vous choisirez votre vœu large parmi une liste de 15 zones infra. A chacune de ces zones infra, correspondent une ou plusieurs communes avec toutes leurs écoles (voir annexe 2).

## La combinaison du MUG obligatoire et de votre choix de zone(s) infra départementale(s) se passe de la façon suivante :

Dans la zone infra choisie, le logiciel va ordonner les communes dans l'ordre de la moins éloignée à la plus éloignée en km de votre vœu 1 (sur la liste des 30 vœux)

Puis, le logiciel cherche d'abord s'il y a un poste libre en classe élémentaire, en prenant les communes dans l'ordre. Si oui, un poste vous est attribué...

Si aucun poste n'est disponible en classe élémentaire, le logiciel cherche alors les postes en classe maternelle selon la même logique... Si toujours rien, alors on passe aux décharges complètes de direction avant d'examiner finalement les postes de TRS...

Si vous avez choisi plusieurs zones infra départementales, La démarche se fait successivement pour chacune de ces zones infra dans l'ordre que vous avez choisi.



<u>Remarque</u>: Le MUG enseignant ne peut pas vous affecter d'office sur un poste en ASH puisqu'il ne s'agit que de poste sans spécialité... c'est plutôt rassurant... Il n'y a que les 4 spécialités concernées.

**Point de vigilance** : ceux qui veulent à tout prix enseigner en maternelle risquent de se voir attribuer un poste en élémentaire, et ce, à titre définitif. Il faut donc adapter sa stratégie en mettant un ou des vœux géographiques maternelle dans la liste des 30 vœux. Vous pouvez d'ailleurs constater que les vœux géographiques et les vœux larges se recoupent. Les vœux géographiques peuvent se décliner soit maternelle soit élémentaire.



Pour rappel, le SE-Unsa, tout comme l'ensemble des organisations syndicales s'est opposé dès le départ à l'obligation imposée par le ministère de faire de ce fameux vœu large.

C'est complexe, demandez-nous de l'aide si besoin!